

CANADA



onshore

Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde et sa population avoisine les 34 millions d'habitants. Son développement économique et technologique a été stimulé par ses liens commerciaux étroits avec les États-Unis qui achètent près de 80% de ses exportations. Bénéficiant de riches ressources naturelles, ce pays a pu se développer sur un pied d'égalité avec les États-Unis et évoluer rapidement d'une économie agricole vers une économie fondée sur les services et l'industrie.

IMPÔT / TAXES

0% d'impôt sur les sociétés lorsque l'activité est exercée en dehors du Canada, en application des conventions internationales conclues par le Canada.

Constitution	Domiciliation	Modèles de factures, en-têtes, cachets	Frais légaux	Comptabilité / mois	Service 72h	Renouvellement annuel
Sur demande	Inclus	Inclus	Inclus	250 €	570 €	3.300 €

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

Le Canada est le pays de l'OCDE dans lequel il est le plus simple de créer une entreprise. Le nombre de procédures est réduit et le délai de création est très court. Il offre également des taux d'imposition peu élevés aux entreprises et des taux de charges sociales les plus faibles des pays du G7.

Le Canada possède une économie stable et pratique chaque année des réductions d'impôt pour les sociétés. Dans le cadre d'une défiscalisation, la province de l'Ontario est une destination privilégiée car elle offre une exemption fiscale aux entreprises qui exercent leur activité en dehors du Canada.

CRÉATION DE SOCIÉTÉS

Le Canada autorise l'usage d'un directeur nommé, ce qui vous permet de ne pas apparaître dans un registre public. Le directeur de la société peut être de toute nationalité. Attention : sauf demande contraire de votre part, toutes nos sociétés sont créées avec un directeur nommé.

Les actionnaires des sociétés canadiennes peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales, de toute nationalité.

Nous vous proposons également, sur demande, l'acquisition de sociétés déjà existantes.

COMPTABILITÉ ET TVA

Il existe un régime de comptabilité simplifiée et l'exercice comptable est annuel. Les règles comptables se basent sur les normes GAAP (Generally Accepted Accounting Principles). Les comptes annuels comprennent un bilan, un compte de résultats et un compte des bénéfices non distribués.

Le taux standard de TVA est faible mais il varie en fonction de la province entre 5 et 15 %. Les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 000 \$ ne sont pas soumises à la TVA.

A SAVOIR

Le Canada peut servir de cadre à de nombreuses activités. Il répond à une recherche d'image de marque. Situé au Nord des États-Unis, le Canada possède deux langues officielles : l'anglais et le français.

Le Canada n'est pas un pays offshore mais nous savons rendre une société créée au Canada « offshore ». Cette destination est très intéressante dans le cadre d'activités de commerce avec les États-Unis et dans les domaines de la transformation, des sciences de la vie, des technologies de pointe, de l'agroalimentaire, du plastique, de l'hydro-électricité, des mines, de l'agriculture ou de l'aérospatial.

Délai de création : 10 jours.